

# « ENTRE NOUS »

Votre bulletin

n° 2 - Gratuit



## EDITORIAL

### Pourquoi le RPC ?

Le RPC est né en réaction à l'attentisme et au laxisme des partis politiques dits non indépendantistes. Le RPC défend des valeurs intemporelles qui font le ciment de la paix en quelque point du globe qu'il soit. Le respect de l'autre, la liberté, le partage, la solidarité, l'écoute et le dialogue ne sont pas des valeurs d'un autre temps.

Nous avons au cours de ces deux années d'existence, expliqué en quoi l'inertie ambiante et les actes irréfléchis portaient atteinte à la Nouvelle-Calédonie. Nous n'avons pas voulu pratiquer la politique du pire et être alarmistes. Nous étions taxés de revanchards et de tant d'autres choses encore...

Mais notre intérêt est aussi le vôtre.

Notre intérêt n'est pas de gagner des élections juste pour être élu et percevoir une rémunération confortable.

Notre intérêt est de poursuivre sur la voie des Accords de Matignon, de la concorde et du progrès.

Alors, aujourd'hui, nous voulons dire les choses telles qu'elles sont, sans détour.

Le dialogue de 20 ans a été rompu avec les indépendantistes.

La province Sud ne compte pas d'élu kanak indépendantiste. Ce n'est pas normal dans un pays fondé sur le partage et la collégialité.

Les positions se sont radicalisées.

D'un peu partout ou plus exactement de nulle part, des solutions BONUX pour l'avenir ont surgi, toutes plus farfelues les unes que les autres. Mais rien de concret.

Il y a une chose que tout le monde doit intégrer : Oui, « ma patrie, ma nation, ma culture, c'est la France » en étant unis sur l'essentiel car « si y'a pas toi, y'a pas moi » que toi ou moi soyons kanaks, européens, asiatiques, wallisiens ou tahitiens.

Ceux qui prétendent le contraire mentent ou vous préparent un avenir incertain.

# Défiscalisation : la préparation psychologique

**A**près l'indexation des retraités de la fonction publique, l'Etat pourrait s'attaquer aux niches fiscales encore existantes parmi lesquelles la défiscalisation outre-mer. C'est ce que laisse entendre Monsieur Yanno dans un article des Nouvelles calédoniennes.

## Cette annonce appelle trois questions :

- Qu'est ce que la défiscalisation outre-mer ?
- L'Etat aurait-il intérêt à supprimer cette mesure ?
- Pourquoi Monsieur Yanno aborde-t-il le sujet aujourd'hui ?

## Qu'est ce que la défiscalisation ?

Il n'est pas ici question de rentrer dans les détails techniques mais simplement d'esquisser la notion de défiscalisation.

De façon générale, la défiscalisation consiste à ne plus soumettre ou à ne soumettre qu'en partie à l'impôt des investissements. Concrètement, l'investisseur bénéficie par ce moyen d'une réduction d'impôt.

Cette mesure vise à doper les investissements et par ricochet l'emploi et la consommation, ce qui participe à la création de richesses et à la croissance. C'est la raison pour laquelle la défiscalisation est circonscrite à certains secteurs d'activité soit en panne d'essor et ce pour les dynamiser soit à certains secteurs à gros potentiels d'emplois soit enfin à certains secteurs à forte connotation sociale comme l'habitat social par ce que sans aide fiscale, les organismes publics éprouveraient des difficultés à respecter un programme de construction compte tenu du fort montant d'impôt à décaisser pour les entreprises.

Sans la défiscalisation, l'investisseur pourrait décider de différer ou d'annuler son projet ou se tourner vers d'autres marchés porteurs d'incitations fiscales.

La défiscalisation ne « coûte » rien à l'Etat, elle s'analyse en réalité comme un manque à gagner.

Le choix de reconduire – avec des aménagements- ou non la mesure est assez simple soit l'Etat en maintenant le dispositif permet la poursuite de l'essor économique avec l'effet d'entraînement ci-dessus développé soit il ne reconduit pas la mesure. Dans ce dernier cas, les investissements ralentissent donc l'économie ralentit avec pour conséquences rapidement palpables une hausse du chômage et une baisse de la consommation et à terme de la croissance.

## L'Etat a-t-il un intérêt à supprimer un tel dispositif ?

L'Etat n'aurait donc aucun intérêt à supprimer la mesure de défiscalisation parce que, en tout état de cause, il ne fera pas entrer plus d'argent dans ses caisses par ce moyen et ne comblera pas son déficit.

## Pourquoi Monsieur Yanno aborde-t-il alors le sujet aujourd'hui ?

Il est possible d'émettre au moins trois hypothèses :

- Monsieur Yanno veut apparaître comme un interlocuteur privilégié des ministres et saisit cette occasion pour mener une opération de communication. Or, de son aveu même, ce sont des conseillers qui le reçoivent et non le ministre en personne.
- Monsieur Yanno se « vend » dans la perspective des échéances provinciales ; son journal des députés poursuit ce même objectif.
- Monsieur Yanno prépare mentalement les esprits car il sait déjà – en tant que membre de la commission des finances de l'Assemblée nationale- que la mesure va être supprimée ou à tout le moins aménagée. Il tente ainsi de s'exonérer de sa responsabilité. « Je vous avais prévenu mais je n'ai rien pu faire... » ■

## C'est vous qui le dites

*Les propos n'engagent que leur auteur*

*« Il est encore temps de favoriser un dialogue équilibré et constructif pour mettre véritablement en chantier ce fameux « destin commun » sans attendre le verdict référendaire. Les indépendantistes au moins pour une bonne part en conviennent, mais, pour l'instant, il n'y a plus plus d'interlocuteurs pour concerter avec eux. 2009 ne doit pas être encore une fois une élection pour compter ses voix. S'il n'y a plus dans nos divers groupes de leader assez charismatique pour gagner la confiance mutuelle et ouvrir le dialogue entre tous ceux qui vivent en Nouvelle-calédonie, il faudra alors user à bon escient de notre bulletin de vote pour renforcer à leur dépens cet équilibre politique nécessaire au dialogue »*

JCV

## DEUX DEPUTES PROCHES DU RPC

**Messieurs Nicolas DUPONT AIGNAN, député de l'Essonne et Monsieur François-Xavier Villain député du Nord nous font l'amitié d'adhérer à nos convictions. La Nouvelle-Calédonie pourra donc faire entendre sa voix à l'Assemblée nationale grâce à ces deux émissaires. ■**

# Tout est lié

C'est l'application de « l'effet papillon » à la politique.

L'effet papillon c'est la traduction de la maxime populaire : « petites causes, grands effets ». C'est comprendre que le point d'impact n'empêche pas l'onde de choc.

C'est encore la démonstration un peu simpliste mais tellement parlante de Benjamin Franklin :

« À cause du clou, le fer fut perdu

À cause du fer, le cheval fut perdu.

À cause du cheval, le cavalier fut perdu.

À cause du cavalier, la bataille fut perdue.

À cause de la bataille, la guerre fut perdue.

À cause de la guerre, la liberté fut perdue.

Tout cela pour un simple clou. »

Ainsi, en application de cette théorie, un quelconque évènement a une influence à des endroits et des degrés divers sur le cours de la vie.

Cette théorie prend un relief particulier si elle est appliquée à la politique. Elle signifie que ce qui se passe à un quelconque échelon politique- si petit soit-il- a des répercussions.

Ainsi, la mauvaise décision ou l'absence de décision politique ne se répercute pas seulement sur l'objet de la décision mais a aussi un impact sur la vie quotidienne.

La « bonne » politique sera donc celle qui saura anticiper tous les effets de ses décisions à tous les échelons si petits soient-ils.

Pour être efficace, cette politique doit être cohérente.

Or, la cohésion est aujourd'hui ce qui fait défaut à la Nouvelle-Calédonie.

La cause est connue : la politique doit s'inscrire dans une stratégie d'ensemble, une logique : la politique ne peut pas traiter un problème indépendamment des autres.

La politique doit englober dans sa réflexion tous les secteurs à charge ensuite pour l'échelon le mieux placé, de l'appliquer ce qui garantira

en théorie un maximum d'efficacité.

Alors, pour penser une action au niveau de l'emploi par exemple, il ne faudra pas seulement agir au niveau des entreprises par des concertations, des exonérations de taxes ou des mécanismes d'incitation fiscale mais il faudra aussi prendre en considération l'état du marché, faire des prévisions sur le développement du secteur, bref réfléchir à comment adapter l'offre à la demande aujourd'hui mais aussi pour l'avenir. Il faudra agir au niveau de la formation c'est-à-dire de l'apprentissage, de l'école, de l'université... ce qui aura des répercussions sur les aides sociales, les aides au logement...

Mais, la meilleure politique qui soit ne résistera pas à l'instabilité politique.

## **L'essentiel est là : il faudra d'abord assurer une stabilité politique.**

Aujourd'hui, la Nouvelle-Calédonie donne cette impression de désordre où chacun agit dans son sens- souvent particulier- mais sans cohérence et sans concertation avec les décisions prises ou à prendre dans les autres secteurs.

Les prises de décisions sont en effet ponctuelles sans stratégie d'ensemble. Parce qu'elles répondent à un objectif : faire du clientélisme électoral. C'est le règne de la démagogie depuis quelques années maintenant.

La Nouvelle-Calédonie vit sur ses acquis. Mais, depuis 2004 pas un projet économique n'est sorti de terre. La Nouvelle-Calédonie vit dans sa bulle. Ce luxe peut lui coûter cher.

Car, la Nouvelle-Calédonie n'est pas le centre du monde. Elle ne peut pas vivre au jour le jour. Elle doit intégrer les données économiques, monétaires... mondiales.

Car, le contexte mondial rejaillit sur elle, même si c'est avec un temps de décalage. Il n'est donc pas possible de l'ignorer ce qui signifie qu'il faut anticiper les problèmes qui risquent de se poser. Et ce d'autant que quand les difficultés arrivent, c'est le chacun

pour soi qui prévaut.

Dans ce type de situation, où la vie devient plus difficile parce que les richesses sont moins nombreuses à être partagées, les problèmes ethniques (entre communautés) risquent de ressurgir. Et, à l'orée d'un référendum potentiel, le passé nous avertit des risques encourus. ■

## **« A beau mentir qui vient de loin... »**

*Dans un article du quotidien local, Pierre Frogier se pose en donneur de leçons et s'attribue les mérites d'un autre. Mais il devrait faire preuve d'un minimum de prudence car, « à beau mentir qui vient de loin, ça se saura toujours... » et dans son cas la population finira par connaître la vérité.*

*Cette vérité est que Pierre Frogier était contre les Accords de Matignon, inquiet du dialogue avec Jean-Marie Tjibaou et que la formule de l'Accord de Nouméa ne lui convient pas.*

*Alors, puisqu'il dit être à la tête du plus grand mouvement de Nouvelle-Calédonie, que propose-t-il comme solution pour l'avenir hors du dialogue ? ■*

## **INFO EXPRESS**

***Bientôt, ouverture de votre permanence au 5 rue Lamartine Baie de l'Orphelinat.***

***Tél : 28 68 00***



## **Pour adhérer ou renouveler votre adhésion au RPC, merci de retourner le formulaire joint au RPC**

à renvoyer à l'adresse : 37 lot. Laiguade - 98809 Mont-Dore  
ou Jacques Lafleur B.P. 37 - 98845 Nouméa

Nom : .....  
Prénom : .....  
Date de naissance : .....  
Lieu de naissance : .....  
Profession (*facultatif*) : .....  
Adresse (*physique*) : .....  
..... BP : ..... Code postal.....  
Téléphone : Domicile .....  
                  Travail .....  
                  Mobilis .....  
Adresse mail : .....  
Cotisation : 1500F (ou plus) .....  
Date Signature

*Les informations recueillies sont confidentielles*

**Ce bulletin est aussi le vôtre, celui de tous les adhérents et les militants du RPC.**

**Ses colonnes vous sont offertes pour réagir, réfléchir, soutenir...**

**Exprimez vous sur le blog de Jacques Lafleur :**

**www.jacques-lafleur.com et par courriel : rpcnc98@gmail**

*« Entre Nous »*

**Directeur de la publication :** Jacques Lafleur / Tel : 28 68 00 - B.P. : 37 - 98845 Nouméa

**Imprimé par :** Multipress Numérique - 9, rue Joules - Ducos - Tel. 27 40 31